



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Félix-de-Kingsey**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 05 mai 2025, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Jacob Morin	conseiller	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20:02
06 personnes assistent à l’assemblée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

84-05-2025

L’ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Douglas Beard, appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter l’ordre du jour.

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

85-05-2025

ATTENDU QU’une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 07 avril 2025 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Mario Lemire, appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l’unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 Subvention reçue au montant de 108 134 \$ pour l'entretien des bâtiments municipaux.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

86-05-2025

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AVRIL 2025

Comptes à payer	162 706,40 \$
-----------------	---------------

ATTENDU QUE les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Lemire, appuyé par M. Éric Provencher,
Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois d'avril 2025, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

87-05-2025

5.2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE – PPA-CE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un réseau routier de 125 km de routes dont la moitié en gravier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, non seulement entretenir son réseau routier, mais doit aussi investir chaque année des sommes importantes pour remettre en état certaines routes en fin de vie;

Il est proposé par M. Douglas Beard

Appuyé par M. Jacob Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'UN montant de 25 000 \$ soit demandé aux instances gouvernementales concernées dans le cadre du programme PPA-CE de l'exercice financier 2025-2026, pour les travaux d'une partie du chemin de la Rivière. Un axe essentiel de communication entre nos deux communautés.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tous documents à cet effet.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

88-05-2025

5.3 PERMANENCE D'UN CADRE AU POSTE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général, relatif à la nomination, sur une base permanente, de Mme Johanne Fréchette au poste greffière-trésorière adjointe du département de la direction générale.

ATTENDU QUE Mme Johanne Fréchette a été embauchée au poste de greffière-trésorière adjointe à compter du 27 janvier 2025 ;

ATTENDU QUE la période de probation prévue à son contrat de travail est maintenant complétée ;

ATTENDU QUE les évaluations effectuées au cours de cette période sont satisfaisantes et que son rendement répond aux attentes de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Provencher

APPUYÉ PAR M. Mario Lemire et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal confirme la réussite de la période de probation de Mme Johanne Fréchette au poste de greffière-trésorière adjointe ;

QUE Mme Fréchette soit officiellement confirmée dans ses fonctions à titre permanent à compter de ce jour.

89-05-2025

5.4 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 612-4, 612-5 ET 612-6 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET AUTRES TARIFS POUR L'ANNÉE 2023, 2024 ET 2025 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 612-7

Le conseiller M. Éric Provencher DONNE l'AVIS DE MOTION qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 612-7 modifiant les règlements 612-4, 612-5 et 612-6 imposant des taxes et exigeant des compensations et autres tarifs pour rencontrer les obligations de la municipalité au cours de l'exercice financier 2023, 2024 et 2025.

90-05-2025

5.5 OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN SUR LA RUE HOULE LOT 5 740 499

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général, relatif à une promesse d'achat formulée par la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey en vue de l'acquisition d'un terrain sur la rue Houle, dans les limites de la municipalité.

Sur proposition de M. Douglas Beard appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport de M. Alexandre Côté et la promesse d'achat en faveur de la municipalité concernant le lot numéro 5 740 499 du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

cadastre du Québec, aux conditions énoncées à ladite promesse d'achat jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduite. Les crédits budgétaires requis sont prévus à même l'exercice financier 2025.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer la promesse d'achat telle que soumise et d'autoriser le directeur général et/ou le maire à signer l'acte de vente à être préparé par un/une notaire désigné(e) par la municipalité.

91-05-2025

5.6 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 634 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE (VHR) SUR CERTAINS CHEMINS ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 634

Le conseiller M. Mario Lemire DONNE l'AVIS DE MOTION qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 634 relatif à la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux et dépôt du projet de règlement.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU SERVICE INCENDIE

04 appels (02 premiers répondants, 01 alarme incendie, 01 entraide).

92-05-2025

6.2 FACTURE # TRIN00167855 – GROUPE CLR –POUR LE SERVICE INCENDIE

Communication est donnée de M. Pierre Blanchette, directeur du service incendie, concernant la facture # TRIN00167855 de la compagnie Groupe CLR., d'un montant de 2 051,75 \$ avant taxes, pour la vérification des radios portatives et réparations au service incendie.

Le montant est prévu au budget.

Sur proposition du conseiller M. Jean-François De Plaen, appuyée par M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture # TRIN00167855 telle que soumise.

93-05-2025

6.3 AUTORISATION DE SIGNATURES/AVENANT À L'ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

CONSIDÉRANT l'Entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies conclue en 2021 avec les municipalités de Chesterville, de Saint-Camille, de Saint-Claude, de Saint-Félix-de-Kingsey, de Sainte-Clotilde-de-Horton et de Tingwick, la Régie intermunicipale d'Incendie des 3 Monts, la Régie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Intermunicipale Incentraide, le Service de Sécurité Incendie de la MRC de l'Érable, les villes de Danville, de Kingsey Falls et de Warwick;

CONSIDÉRANT l'adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village en 2022 ainsi que de la Régie intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode en 2023 à l'Entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit que chaque municipalité puisse fournir, aux mêmes conditions, des ressources pour répondre à toute demande d'entraide ponctuelle pour le secours et le combat des incendies d'une autre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les parties à l'entente désirent ajuster les tarifs pour la fourniture d'un véhicule destiné au combat contre les incendies et des équipements qu'il contient;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Kingsey Falls n'offre plus le service de sauvetage en espace clos et qu'en conséquence, il est maintenant adéquat que les services de sécurité incendie offrant le service de désincarcération puissent charger une tarification pour ce service;

CONSIDÉRANT QUE les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec et des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Provencher, appuyé par M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte, tel que présenté, l'avenant numéro 1 de l'Entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies entre les municipalités de Chesterville, de Saint-Camille, de Saint-Claude, de Saint-Félix-de-Kingsey, de Sainte-Clotilde-de-Horton et de Tingwick, la Régie intermunicipale d'Incendie des 3 Monts, la Régie Intermunicipale Incentraide, le Service de Sécurité Incendie de la MRC de l'Érable, les villes de Danville, de Kingsey Falls et de Warwick;

QUE le maire, M. Sylvain Cormier et le directeur général, M. Alexandre Côté, soient autorisés à signer l'avenant numéro 1 pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée

94-05-2025

6.4 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE ANNÉE 12 (2024)
CORRIGÉ

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance;

Il est proposé par M. Mario Lemire

Appuyée par M. Éric Provencher

ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'adoption du Rapport annuel An 12 des activités en matière de sécurité incendie 2024.

DE TRANSMETTRE au ministre de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 12 des activités en matière de sécurité incendie 2024 de la MRC de Drummond.

95-05-2025

6.5 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC DU 14 AU 17 JUIN 2025

CONSIDÉRANT l'importance pour la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey de suivre l'évolution du service d'inspection et que le congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec (AGSICQ), par la diversité de ses ateliers, est un moyen privilégié pour les chefs pompiers d'établir un réseau de contacts et de se renseigner sur les derniers développements en matière de sécurité publique.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Douglas Beard et appuyé par M. Jean-François De Plaen et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur du service incendie M. Pierre Blanchette soit autorisé à participer au congrès de l'AGSICQ 2025 qui se tiendra à Trois-Rivières du 14 au 17 juin 2025.

QUE les frais d'inscription au congrès soient payés par la municipalité, de même que les frais de séjours (hébergements, repas et déplacements).

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

96-05-2025

7.1 ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a mandaté la firme EXP pour l'assister dans l'élaboration d'une version révisée de son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT QUE le nouveau plan d'intervention, préparé par la firme EXP, a été déposé afin que les membres du conseil municipal puissent en prendre connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Éric Provencher
APPUYÉ PAR : M. Mario Lemire

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey adopte le rapport daté du 28 avril 2025, portant le numéro de projet *SHE-23010826*, relatif au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout, préparé par la firme EXP et déposé au conseil municipal.

97-05-2025

7.2 SOUMISSION REÇUE POUR LES TRAVAUX DE FOSSÉS SUR LE CHEMIN DU PLATEAU ET DU RANG 4

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue pour des travaux de nettoyage de fossés se résumant comme suit;

- J. Noël Francoeur Inc.

Nettoyage de fossés sur environ 600 M sur le chemin du plateau : 11 125 \$ avant taxes

Nettoyage de fossés et abaissement accotements dans le rang 4 : 15 100 \$ avant taxes

Le comité de voirie recommande de procéder aux travaux et recommande l'acceptation de la soumission.

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée du conseiller M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur des travaux publics, de retenir les services de J. Noël Francoeur Inc. pour les travaux sur le chemin du plateau et du rang 4 au prix soumis de 26 225 \$, taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

98-05-2025

7.3 SOUMISSION REÇUE POUR DES TRAVAUX SUR UNE PARTIE DE LA CHAUSÉE DU CHEMIN DU PLATEAU

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue pour des travaux sur une partie de la chaussée du chemin du plateau se résumant comme suit;

- J. Noël Francoeur Inc.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Excavation d'une section du chemin du plateau sur une distance d'environ 75 mètres : 24 814 \$ avant taxes.

Le comité de voirie recommande de procéder aux travaux et recommande l'acceptation de la soumission.

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée du conseiller M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur des travaux publics, de retenir les services de J. Noël Francoeur Inc. pour les travaux sur une partie de la chaussée du chemin au prix soumis de 24 814 \$, taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

99-05-2025

7.4 SOUMISSION REÇUE CONCERNANT UNE BANQUE D'HEURES POUR DES TRAVAUX DE FOSSÉS

Communication est donnée du directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue concernant une banque d'heures pour des travaux de fossés se résumant comme suit;

Excavation Gaston Francoeur Inc.

48 heures (travaux divers et transport)	20 160 \$
	(taxes non incluses)

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée du conseiller M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la communication du directeur des travaux publics et que le conseil accepte la banque d'heures au prix soumis.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

100-05-2025

8.1 RENOUVELLEMENT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ASSISTANCE À L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AVEC AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

Communication est donnée du directeur général relativement au renouvellement pour la fourniture de services professionnels pour l'exploitation et le traitement des eaux usées résumant comme suit ;

- Un passage sur site pour contrôle des installations;
- Rédaction du SOMAEU;
- Échantillonnage et suivi mensuel de l'affluent et de l'effluent;
- Prise en charge des analyses de laboratoire;
- Départ et hivernisation du système de déphosphatations;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- Entretien de base des soufflantes (2), des pompes doseuses (2);
- Maintien de la propreté du bâtiment;
- Rapport mensuel d'exploitation;
- Intervention à la demande.

Montant annuel estimé 17 520 \$ avant taxes.

Le directeur général recommande de procéder au renouvellement du contrat de la firme Aquatech au prix estimé.

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée par le conseiller M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du directeur général et de confier la gestion de l'usine d'épuration selon nos besoins à la firme Aquatech au prix soumis dans la proposition QC-2025-0415.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Alexandre Côté, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT 16 demandes de permis (valeur approx. 137 700 \$)

101-05-2025

9.2 ADHÉSION AU COGESAF

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait de ses plans d'eau une priorité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey fait partie du bassin versant de la rivière Saint-François ;

PAR CONSÉQUENCE;

Sur proposition de M. Jacob Morin et appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers, de verser une contribution pour être membre de soixante-quinze dollars (75 \$) au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF);

QUE Madame Véronique Auger soit nommée comme déléguée de la Municipalité;

10. LOISIRS ET CULTURE

102-05-2025

10.1 AUTORISATION POUR LES DÉPENSES DE LA FÊTE NATIONALE POUR L'ANNÉE 2025



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée par M. Douglas Beard, il est résolu Adoptée à l'unanimité des conseillers d'autoriser les dépenses prévues au budget 2025 pour la fête nationale, et ce, pour un montant maximum de 15 000 \$.

103-05-2025

10.2 GESTION DE LA CABANE À BONBONS POUR 2025 (TERRAIN DE BALLE)

Les documents sont transmis aux membres du conseil

Sur proposition de M. Éric Provencher et appuyée par M. Jacob Morin, il est résolu d'autorisé le directeur général et/ou le maire de procéder à la signature de l'entente avec les mêmes personnes que l'an passé.

11. SUJETS DIVERS

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 02 juin 2025 dès 20 h au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115-A rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.

12. RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Provencher fait mention des travaux au terrain de balle.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. Jean-Pierre Courchesne et Samuel Francoeur formulent diverses questions et reçoivent une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

104-05-2025

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard

et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h48

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et greffier-trésorier